



Délégation Académique l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/14-649-53 du 10/11/2014

APPEL A CANDIDATURE POUR LE SERVICE EDUCATIF DU MUSEE D'HISTOIRE JEAN GARCIN : 39-45 L'APPEL DE LA LIBERTE DE FONTAINE-DE-VAUCLUSE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE Déléguée académique à l'action culturelle - Tél : 04 42 93 88 41
Fax : 04 42 93 88 19 - ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement ouvert aux enseignants du public de la filière littéraire : Lettres, Philosophie et Histoire-Géographie pour assurer un service éducatif de 108 HSE (heures supplémentaires effectives) annuelles au sein du Musée d'Histoire **Jean Garcin (64 HSE à compter de janvier 2015)**. L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine culturel ainsi que sur les diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Patrimoine » de la DAAC et par le musée d'Histoire Jean Garcin, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Avoir une bonne connaissance des dispositifs artistiques et culturels scolaires académiques.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement le patrimoine.
- Être à même de développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formations et de projets éducatifs et culturels
- Travailler à la conception de parcours de visite en lien avec d'autres structures culturelles du département dotées de services éducatifs
- Participer à l'élaboration de ressources transversales pour alimenter le portail départemental en construction, et travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la structure culturelle et la DAAC

- Communiquer les informations sur le calendrier, les dossiers de presse, les dossiers pédagogiques relatifs aux expositions temporaires, ou aux autres manifestations culturelles programmées par le Musée
- Exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle
- Être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser
- Savoir s'inscrire dans une démarche collective
- Témoigner d'un regard polyvalent et d'une faculté d'adaptation
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2014-2015, à compter du 1er janvier 2015 ; une lettre de mission sera rédigée lors de l'affectation et la mission sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, **de l'avis circonstancié du chef d'établissement**, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature, **avant le 5 décembre 2014** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
A l'attention de Mme Marie DELOUZE
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour une audition à la DAAC le 15 décembre 2014 après-midi.

Signataire : pour le Recteur et par délégation, Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille